

Règlement Particulier

des Défilés de Cosplay à Japan Expo 19^e Impact

Cosplay Standard du jeudi 5 juillet et vendredi 6 juillet 2018

Article RP01 : Généralités

1.a) Le présent règlement régit le déroulement des défilés Cosplay Japan Expo du Jeudi et du Vendredi, ci-après désignés « défilé Standard ».

1.b) Le présent règlement précise les termes du Règlement Général des Défilés de Cosplay Japan Expo, ci-après désignés « Règlement Général ». Il peut être complété ou modifié sans préavis.

1.c) La participation aux défilés Standard est tributaire de l'approbation et du respect sans condition du présent règlement, et du Règlement Général.

Article RP02 : Thèmes et Catégories

2.a) Pour les défilés Standard, les participant.e.s peuvent défiler dans des costumes représentant un personnage de dessin animé, de jeu-vidéo, de BD ou film, etc., dès lors que l'œuvre d'où est tirée le personnage est publiée officiellement.

2.b) Pour les défilés Japan Expo Création Personnelle, les participants peuvent défiler dans des costumes de leur invention, inspirés ou non de personnages existants, issus d'un fanart ou créés de toutes pièces mais toujours dans les thèmes des festivals (Manga, Anime, Culture Asiatique, Comics, Steampunk, Films, Série TV, Jeux Vidéo, J-Music, Sci-Fi, Medieval, Fantasy, Heroic-Fantasy).

Article RP03 : Horaires et Nombre de Participants

3.a) Les horaires des défilés sont les suivants :

- Le défilé standard Individuel & Groupe a lieu Le jeudi 5 juillet (**horaire à confirmer**).
- Le défilé standard Individuel & Groupe a lieu Le vendredi 6 juillet (**horaire à confirmer**).

3.b) Chaque défilé a une durée limitée :

- Le défilé Standard Individuel, Groupe et Créations Personnelles est limité à une durée de **90 minutes** pour le jeudi et de **90 minutes** pour le vendredi.
- Les Individuels disposent d'une durée de **1 minute** et les Groupes de **2 minutes 30 secondes** maximum.

3.c) Ces limites peuvent être modifiées, sans préavis, par l'organisation Cosplay, en amont comme sur place, en fonction du planning général du festival.

Article RP04 : Inscriptions aux Défilés

4.a) La participation à l'un des défilés est tributaire de la préinscription dûment réalisée suivant les instructions précisées sur le site internet du festival <http://inscription.epic-asso.com/>

4.b) Les personnes dont la préinscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter au point checking cosplay aux horaires communiqués par l'organisation Cosplay. Toutes ces informations seront transmises par email aux participant.e.s validé.e.s en amont de la convention.

4.c) Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de cette confirmation par email.

4.d) Si le quota d'inscriptions validées en concours est atteint, les inscriptions suivantes validées sont automatiquement ajoutées à une liste d'attente. Les participant.e.s inscrit.e.s dans cette liste sont invité.e.s à se présenter le jour même du concours au point checking cosplay afin de pouvoir participer au concours en cas de désistement de participant.e.s. Les personnes en liste d'attente seront notifiées par email en amont de la convention avec un rappel de cette procédure.

4.e) Vous pouvez poser vos questions à l'adresse mail du concours concerné : je2018-concours-jeudi@epic-asso.com ou je2018-concours-vendredi@epic-asso.com

Article RP05 : Prix des Défilés

5.a) Les prix du défilé en catégorie « Individuel » sont :

- Prix Prestation (3 premiers)
- Meilleurs Costumes (3 premiers)

5.b) Les prix du défilé « Groupe » sont :

- Prix Prestation (3 premiers)
- Meilleurs Costumes (3 premiers)

5.c) Le prix du défilé « Création Personnelle » :

- Meilleur Costume

5.d) Des prix spéciaux pourront également être décernés selon la qualité des costumes et des défilés tel que :

- Prix Forge (meilleure arme, armure, accessoires)
- Prix Espoir (meilleur participant débutant)
- * Prix Coup de Coeur du jury

5.e) Ces prix peuvent être modifiés sans préavis.

Article RP06 : Déroulement des Défilés

6.a) Après transformation de leur préinscription en inscription, les participant.e.s devront être présent.e.s au point checking cosplay, à l'heure indiquée par l'organisation Cosplay en amont par email.

6.b) Un briefing des participant.e.s sera alors fait pour détailler le mode d'accès à la scène et le mode de passage. Les participant.e.s pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation Cosplay. Les participant.e.s absent.e.s, à l'heure et l'endroit indiqués, seront déclaré.e.s forfait au profit des participant.e.s en liste d'attente.

6.c) Leur passage effectué, les participant.e.s seront invité.e.s à quitter les coulisses pour laisser la place aux participant.e.s suivant.e.s.

Article RP07 : Notation et Critères

Les critères de notation recommandés pour le festival sont les suivants :

Costume

- la ressemblance au personnage
- la qualité et la complexité de la réalisation du costume
- l'originalité du costume
- l'impression personnelle du jury

Prestation

- la qualité de la prestation
- le comportement des personnages (roleplay)
- l'originalité de la prestation
- l'impression personnelle du jury

Après l'annonce des résultats, les participant.e.s peuvent aller discuter de leur classement avec le jury.

Article RP08 : Accessoires et limitations

8.a) Chaque solo ou groupe est autorisé à avoir un maximum de 3 accessoires :

- Un accessoire principal d'un poids maximum de 20kg, qui peut être facilement transporté par 2 staffs en un seul voyage
- Deux accessoires de taille moyenne d'un poids maximum de 8kg, qui peuvent être facilement transportés par 1 staff chacun en un seul voyage

Règlement Particulier

des Défilés de Cosplay à Japan Expo 19^e Impact

Cosplay Standard du jeudi 5 juillet et vendredi 6 juillet 2018

Au-delà de cette limite, tous les autres accessoires plus petits devront être placés par les participant.e.s sur scène en une seule fois, en moins de 15 secondes afin d'être prêts pour commencer la performance. Les armes et accessoires tenus à la main ne comptent pas dans cette limite.

8.b) Les participant.e.s sont responsables de la construction et de la résistance de leurs accessoires sur la scène. Ces accessoires doivent être solides et suffisamment stables pour être transportés sans soin particulier.

8.c) Les participant.e.s doivent envoyer des informations détaillées ainsi que des photos pour tous les accessoires. Ces accessoires devront être validés par l'organisation cosplay. Tout accessoire non déclaré au préalable ou non validé ne sera pas autorisé sur scène. Les participants doivent veiller à ce que les équipements ne soient pas trop lourds, nocifs ou dangereux pour eux, le public et les staffs.

8.d) L'organisation cosplay est la seule à décider si un accessoire correspond ou non aux règlements.

8.e) Les portes par lesquelles les décors et accessoires doivent passer font un peu moins de 2m de largeur et de hauteur. Tenez-en compte dans la conception de vos décors. Les décors doivent être assemblés et prêts avant d'être acheminés à la scène principale afin d'être rangés par ordre de passage, le timing étant court entre l'acheminement et le début du concours.

Règlement Particulier

des Défilés de Cosplay à Japan Expo 19^e Impact

Cosplay Standard du jeudi 5 juillet et vendredi 6 juillet 2018

Article RP01 : General points

1.a) The present rules describe the progress of the Japan Expo Cosplay Shows taking place on Thursday and Friday, hereafter named "standard shows".

1.b) The present rules add to the General Rules of Japan Expo Cosplay Shows, hereafter named "General Rules". It may be completed or modified without prior notice.

1.c) Participation to the shows depends on the approval and respect of the present rules and the General Rules.

Article RP02 : Themes and Categories

2.a) For Standard shows, participants may perform in costumes representing a character from an anime, a video games, comics, movies, etc., as far as the artwork is officially published.

2.b) For Japan Expo personal creation shows, participants may perform in costumes they created, inspired from existing artwork or not, from fan-arts, as long as they fit in the themes of the festival (manga, anime, Asian culture, comics, steampunk, movies, tv series, videos games, Jmusic, sci-fi, medieval, fantasy, heroic-fantasy).

Article RP03 : Schedule and number of participants

3.a) Shows take place at the following dates and times:

- Solo, Group and Personal creation JE show takes place on Thursday, July 5th, 2018 (**horaire à confirmer**)
- Solo, Group and Personal creation JE show takes place on Friday, July 6th, 2018 (**horaire à confirmer**)

3.b) Each show has a limited duration:

- Solo, Group and Personal creation JE show is limited to 90 minutes on Thursday and to 90 minutes on Friday.
- Solos and Personal creations have 1 minute for their performance and Groups have 2 minutes 30 seconds at most.

3.c) These limits may be changed, without prior notice, by the Cosplay organizers depending on the general schedule of the festival.

Article RP04 : Registration to the shows

4.a) Participation to one of the shows depends on the pre-registration made following the instructions given on the website <http://inscription.epic-asso.com/>

4.b) People whose pre-registration on the website has been validated will have to go to the "Point Cosplay" at the hours given by the Cosplay organizers.

4.c) No registration will be made effective if it has not been confirmed on site.

4.d) You can ask your questions by email at :

je2018-concours-jeudi@epic-asso.com or
je2018-concours-vendredi@epic-asso.com

Article RP05 : Prix des Défilés

5.a) The prizes in the "Individual" category are:

- Best Costumes (first three)
- Best Performance (first three)

5.b) The prizes in the "Group" category are:

- Performance Prize (first three)
- Best Costumes (first three)

5.c) The prizes in the "Personal Creations" category are:

- Best Costume

5.d) Special prizes may be given depending on the quality of the costumes and shows like :

- Propsmaking prize (best armor, weapon, accessory)
- Best beginner

5.e) Prizes may be changed without notification.

Article RP06 : The shows' course

6.a) After transforming their pre-registration into a registration, participants have to be at the place indicated by the Cosplay organizers at least half an hour before the beginning of the show.

6.b) A briefing will be made then for participants to explain how to access the stage and how the performance is to take place. The participants can ask their last questions to the Cosplay organizers at this moment. Participants who are missing at the specified time and place will be considered to have given up.

6.c) After their performance, the participants will be asked to leave the backstage to let the following participants get ready.

Article RP07 : Grading and Criteria

Grading criteria for the festival are as following:

Costume

- resemblance to the reference picture
- quality and complexity of the making of the costume
- costume originality
- jury's personal impression

Performance

- quality of the performance
- behavior of the characters (roleplay)
- performance originality
- jury's personal impression

Article RP08 : Props and limitations

8.a) Each solo or group entry is allowed a maximum of three props:

- One main prop of 20kg maximum, which can be easily carried by 2 staff members in one go
- Two medium props of 8 kg each maximum, which can be easily carried each by 1 staff member in one go

Beyond this limit, any other smaller props will have to be placed by the participants on stage in one go under 15 seconds and have them ready to start their performance. Weapons and accessories held in hand are not included in this limit.

8.b) The participants are responsible for the construction and resistance of their props on stage. These accessories must be solid and stable enough to be carried without special care.

8.c) The participants must send detailed information as well as pictures for the accessories and props. These accessories will have to be validated by the Cosplay Organizers. Any prop or accessory not declared beforehand or not validated won't be allowed on stage. The participants have to make sure these equipment are not too heavy, harmful or dangerous for them, the audience or the staff members.

8.d) The Cosplay Organizers are the only ones to decide if a prop fits the rules & guidelines or not.

Règlement Particulier

des Défilés de Cosplay à Japan Expo 19^e Impact

Cosplay Standard du jeudi 5 juillet et vendredi 6 juillet 2018

8.e) Stage accesses measure a little less of 2m of width and height.
Props and accessories must be assembled and ready before leaving for the main stage.